



CSE du jeudi 12 juillet 2018

Déclaration liminaire de la FCPE

Monsieur le Ministre, Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membres du CSE,

Si nous devons évaluer votre compétence à construire les réformes dans le dialogue, un redoublement serait à craindre. Il est fort dommageable qu'il ait été remis au goût du jour, et ce n'est certainement pas avec cette séance du CSE que cette compétence pourra être validée, au vu du manque de consultation et de concertation de la communauté éducative sur les textes présentés.

Les évolutions sur les programmes de français, maths et EMC en primaire et collège n'ont été discutées ni avec les enseignants, pourtant chargés de les mettre en œuvre, ni avec les parents, qui sont au quotidien auprès de leur enfant dans le suivi de leur scolarité.

Il est vrai que nous ne sommes pas des spécialistes des contenus disciplinaires mais les programmes ce n'est pas uniquement cela, c'est aussi la manière dont ils sont conçus qui importe. Choisir de revenir sur les repères de progressivité par cycle pour remettre en place des attendus annuels n'est pas anodin. Ce ne sont pas juste des réajustements, c'est revenir à un modèle d'école où l'on considère que chaque enfant doit apprendre au même rythme et de la même façon, où ceux qui ne suivent pas ce rythme sont considérés comme étant en échec scolaire. C'est vrai que ce modèle d'école a fait ses preuves : la France a des résultats exemplaires dans PISA et les écarts de réussite entre enfants sont minimes ! A la FCPE, nous avons une autre lecture de ces résultats : c'est quand on fixe de manière rigide ce que chacun doit maîtriser à un moment donné que l'on construit une école normative, sélective, qui exclut de la réussite une bonne partie des élèves, tout du moins ceux qui ne rentrent pas dans le moule. Dommage, l'école inclusive était pourtant un beau projet !

Les programmes sont aussi une manière d'atteindre les objectifs assignés à l'école, comme la construction citoyenne de chaque enfant et de chaque jeune. Pour la FCPE, la question de l'EMC est fondamentale puisqu'elle doit permettre aux élèves d'acquérir, tout au long de leur scolarité, une culture commune et d'expérimenter les règles de vie et les règles républicaines. On ne naît pas citoyen ou républicain, on le devient ! L'école doit transmettre cela. La meilleure façon de comprendre ce qu'est la République ou pourquoi le respect des règles et des individus est au cœur du projet, c'est d'expérimenter ces règles, de rendre la République tangible. Mais le projet présenté par le ministère ne répond pas du tout à cet objectif, les termes utilisés et la philosophie sont très dirigistes. On ne demande pas aux enfants de comprendre, on leur demande d'appliquer. Les interdictions et les injonctions sont fortes, sans que jamais leur avis ne leur soit demandé. Ce nouveau programme repose sur une vision passéiste de la formation du citoyen !

L'absence de concertation, nous l'avons aussi observée au sujet du nouveau calendrier scolaire. Cette question est presque devenue un running gag. Les ministres se suivent, promettent de repenser les rythmes des enfants, de s'attaquer à cette question et finalement, plus rien. En juin 2017, à Biarritz, Monsieur le Ministre, vous promettiez devant les parents FCPE, réunis en congrès, l'ouverture du chantier du calendrier scolaire. Un an après, vous réitérez votre annonce, cette fois-ci dans la presse. Nous savons que vous êtes coutumier des annonces et pour une fois qu'elles pourraient nous intéresser, nous espérons qu'elles ne resteront pas qu'un effet de « com » dans la torpeur de l'été.

Le calendrier que vous nous proposez aujourd'hui n'est pas satisfaisant pour les parents, vous vous en doutez. Même si quelques efforts ont été faits, notamment pour que les vacances commencent en début de semaine, c'est très loin d'être suffisant pour respecter les rythmes des enfants. Pour la FCPE c'est un sujet majeur, c'est pour cette raison que nous avons demandé la création d'une commission spécialisée. C'est également pour cette raison, que nous y travaillons activement depuis plusieurs années maintenant. Nous exigeons un calendrier scolaire plus respectueux des rythmes des enfants, respectant le 7/2, qui en finisse avec le zonage, qui respecte les besoins liés à l'âge des enfants, qui réduise le tunnel de l'été et qui prenne en compte la juste répartition de la charge de travail dans l'année, sans omettre aucun facteur. Mais la réflexion sur le calendrier doit aussi s'inscrire sur celle des rythmes hebdomadaires et sur la question du droit aux activités éducatives. Nous ne cessons de le répéter, les journées des enfants et des jeunes sont trop chargées. C'est un dossier que nous devons construire ensemble, dans la concertation et sans mauvaise foi. La question des rythmes est une équation à multiples inconnues car les enjeux sont variés et dépassent le cadre scolaire. Mais il ne faudrait pas non plus continuer à nous faire croire que ces inconnues sont immuables. Il s'agit uniquement de volonté politique et c'est l'intérêt unique des enfants qui doit primer.

Cette année, nous avons beaucoup entendu l'expression « école de la confiance », mais il semble que ce qu'on nous demande, c'est de faire « aveuglément confiance ». Confiance en des projets pour l'école, dont les objectifs et la cohérence ne sont pas clairs, confiance dans la mise en œuvre des réformes, comme si des annonces dans la presse et des vadémécums suffisaient à changer les pratiques sur le terrain. De nombreux chantiers ont été ouverts, mais sans que nous ayons pu discuter de la cohérence d'ensemble et des moyens de leur mise en œuvre. Alors Monsieur le Ministre, à qui est destinée cette fameuse « école de la confiance » ? Pas aux partenaires, à priori !

Alors que nous n'avons pas encore travaillé sur le contenu de ce que les élèves apprendront au lycée, en particulier dans les spécialités qui sont nouvelles, nous devons nous prononcer sur la durée et la nature des épreuves du baccalauréat général et technologique. Comme nous l'avions dit lors des premiers échanges sur cette réforme, ce qui importe aux parents est que leurs enfants sortent du lycée avec un bagage solide pour la suite de leur parcours. C'est donc plutôt sur le contenu des apprentissages et sur ce qu'on évalue qu'il faudrait se pencher. C'est d'autant plus urgent que les élèves qui vivront la réforme du lycée entrent en seconde à la rentrée. Nous l'avons déjà dit, les choses ont été prises à l'envers !

Monsieur le ministre, si nous devons indiquer dans votre bulletin scolaire des objectifs d'amélioration pour l'année prochaine, nous pourrions indiquer : Plus de dialogue et de cohérence ! L'école ne peut pas évoluer sans l'implication de la communauté éducative, ni des élèves. De ce point de vue, vos marges de progression sont grandes mais nous ne doutons pas que vous chercherez à vous améliorer.

L'école de la confiance ne peut se construire sans l'ensemble des partenaires de la communauté éducative !

Merci pour votre écoute.